



## Le pardon divin

Un des besoins les plus pressants de l'homme, quelle que soit sa condition sociale, son âge ou sa nationalité, est de se savoir pardonné. Certes, beaucoup d'hommes et de femmes nieront que cela soit vrai, mais les fruits que porte leur vie montrent bien que ce besoin inassouvi ronge leur existence et ne leur permet pas de connaître la paix intérieure. Parler de pardon implique la reconnaissance de ses fautes vis-à-vis de celui ou celle envers qui on a des torts. Parler de pardon divin implique plus particulièrement reconnaître — on peut dire confesser ou avouer — ses fautes à Dieu. Cela signifie aussi reconnaître que Dieu a établi des normes de comportement qui ont une autorité supérieure pour notre vie, que ces normes ont été clairement révélées et que notre vie devrait être menée en conformité avec elles.

Autrement, selon quelles normes pouvons-nous juger si nous causons du tort ou non autour de nous? Suffit-il de se fier à notre sens naturel de la justice et du bien? L'histoire individuelle et collective des humains montre bien que chacun poursuit son propre intérêt et que le bien est le plus souvent mesuré à l'aune de ce qui paraît avantageux à chacun. Tant pis pour les autres. Même les bonnes intentions ne suffisent pas à établir ce qui est bien ou juste pour tous. Comme le souligne le dicton populaire : « L'enfer est pavé de bonnes intentions ».

Les préjugés de toutes sortes sont aussi tellement présents dans les esprits que la notion de ce qui est bien ou bon s'en trouve totalement biaisée. Et puis, les hommes sont passés maîtres dans l'art de se trouver des excuses pour commettre le mal. Il y a toujours une bonne raison d'agir mal à l'égard des autres : c'est toujours l'autre qui a provoqué ma réaction, que j'estime justifiée; je n'ai pas eu le choix; la fin justifie les moyens... Voilà comment les injustices les plus flagrantes se commettent : au nom de toutes sortes d'arguments fallacieux et de mensonges éhontés.

Seule une loi divine clairement révélée permet de passer au-dessus de tous ces faux-semblants. La Bible est cette révélation qui nous parle du bien suprême et de sa source, le Dieu éternel. Mais la Bible ne nous parle pas seulement de la loi divine et de la nécessité de s'y conformer, car si tel était le cas, nous aurions de quoi être désespérés : nous ne savons que trop que nous sommes incapables par nous-mêmes de nous conformer parfaitement à une telle loi. La Bible nous parle aussi du pardon divin promis à tous ceux qui reconnaissent leurs fautes, leurs transgressions devant le Dieu tout-puissant.

Un Psaume de l'Ancien Testament, le Psaume 32, chante particulièrement les bienfaits d'un tel pardon. Savez-vous que celui qui l'a composé, le roi David, s'était rendu coupable d'un adultère doublé d'un meurtre? Certes, il avait de quoi se sentir coupable! Voici la première partie de ce Psaume :

*« Heureux l'homme dont la faute est effacée, et le péché pardonné! Heureux l'homme au compte de qui l'Éternel ne porte pas le péché et qui est exempt de mauvaise foi! Tant que je taisais ma faute, je m'épuisais à gémir sans cesse, à longueur de jour. Sur moi, le jour et la nuit, ta main s'appesantissait, ma vigueur m'abandonnait comme l'herbe se dessèche lors des ardeurs de l'été. Je t'ai avoué ma faute, je n'ai plus caché mes torts, j'ai dit : Je reconnaitrai devant l'Éternel les péchés que j'ai commis. Alors tu m'as déchargé du poids de ma faute. Ainsi, que tout homme pieux te prie au temps opportun. Si les grandes eaux déferlent, leurs flots ne l'atteignent pas. Tu es un abri pour moi, tu me gardes du danger. Autour de moi retentissent les chants de la délivrance » (Ps 32.1-7).*

Le psalmiste chante la délivrance intérieure dont il est l'objet lorsqu'il se sait pardonné. Il reconnaît aussi que tenter de couvrir ses fautes, les ignorer ou les cacher, c'est se faire du mal à soi-même. Le dépérissement attend celui qui agit de la sorte. La question que se posent beaucoup d'hommes et de femmes accablés par les fautes commises au cours de leur passé est de savoir ce qu'il leur faut faire pour obtenir ce pardon. Quelle œuvre faut-il accomplir pour expier le mal que j'ai fait? Comment me débarrasser d'un tel fardeau?

Le Psaume 32 nous dit qu'il ne faut faire autre chose que de reconnaître ses fautes envers son prochain et envers Dieu. Seules cette confession et la foi que Dieu pardonne ceux qui se repentent sont nécessaires pour obtenir le pardon divin. Dans le Nouveau Testament, ce message central est souligné par l'apôtre Paul, au chapitre 4 de sa lettre aux Romains. D'ailleurs, pour bien rendre clair ce point, il reprend le Psaume 32. Voici ce qu'il dit :

*« Si quelqu'un accomplit un travail, on lui compte son salaire non pas comme si on lui faisait une faveur, mais d'après ce qui lui est dû. Et si quelqu'un n'accomplit pas d'œuvre, mais place sa confiance en Dieu qui déclare juste les pécheurs [c'est-à-dire tous ceux qui transgressent les commandements divins], Dieu le déclare juste en portant sa foi à son crédit. David exprime aussi de la même manière le bonheur de l'homme que Dieu déclare juste sans qu'il ait produit d'œuvres pour le mériter : Heureux ceux dont les fautes ont été pardonnées et dont les péchés ont été effacés. Heureux l'homme au compte de qui le Seigneur ne porte pas le péché » (Rm 4.4-8).*

Dans sa lettre aux Romains, Paul explique à ses lecteurs comment l'homme pécheur, c'est-à-dire en état de rupture avec Dieu par sa désobéissance à la loi divine, peut être déclaré juste devant Dieu, comment il peut être justifié. Au chapitre 3 de sa lettre aux Romains, peu avant le passage que je viens de citer, il écrit :

*« Dieu déclare les hommes justes par leur foi en Jésus-Christ, et cela s'applique à tous ceux qui croient, car il n'y a pas de différence entre les hommes. Tous ont péché, en effet, et sont privés de la glorieuse présence de Dieu, et ils sont déclarés justes par sa grâce; c'est un don que Dieu leur fait par le moyen de la délivrance apportée par Jésus-Christ. C'est lui que Dieu a offert comme une victime destinée à expier les péchés, pour ceux qui croient en son sacrifice. Ce sacrifice montre la justice de Dieu qui a pu laisser impunis les péchés commis autrefois, au temps de sa patience. Ce sacrifice montre aussi la justice de Dieu dans le temps présent, car il lui permet d'être*

*juste tout en déclarant juste celui qui croit en Jésus. Reste-t-il une raison de se vanter? Non, cela est exclu. Pourquoi? Parce que ce qui compte, ce n'est plus le principe du mérite, mais celui de la foi. Voici donc ce que nous affirmons : l'homme est déclaré juste par la foi sans qu'il ait à accomplir les œuvres qu'exige la loi » (Rm 3.22-28).*

La tendance naturelle de l'homme est de rejeter cette offre du pardon et de la justice accordée par Dieu dans sa grâce. L'homme veut se prouver à lui-même qu'il est en état d'accomplir quelque chose de valable aux yeux de Dieu et qu'il peut parvenir à expier ses fautes lui-même. Mais si tel était le cas, Dieu n'aurait pas eu besoin d'envoyer son Fils éternel en Jésus-Christ pour faire l'expiation des péchés.

Le message de l'Évangile est justement que Jésus-Christ est venu faire cette expiation, payer le prix de nos fautes sur la croix de Golgotha, afin que nous n'ayons pas à payer ce prix nous-mêmes : car ce prix serait tout simplement la séparation éternelle d'avec Dieu, sa condamnation éternelle sur nous, l'impossibilité de toute réconciliation avec lui. Mais cette réconciliation, Dieu l'a accomplie par l'œuvre de son Fils Jésus-Christ venu vivre sur terre comme un homme parfait. C'est à ce prix que vous et moi sommes pardonnés, si nous croyons en la véracité de l'œuvre accomplie par Jésus-Christ. C'est cela la foi qui justifie : croire que Dieu pardonne et nous accorde une vie nouvelle marquée par une obéissance croissante.

Un peu plus loin dans la lettre aux Romains, au chapitre 8, Paul nous parle de cette vie nouvelle qui caractérise ceux qui se savent pardonnés. Dieu Père, Fils et Saint-Esprit accorde cette vie nouvelle à ceux qui croient et applique une loi de vie à notre existence, loi qui contraste avec la loi de mort qui régnait auparavant, lorsque l'homme pécheur ne connaissait pas Jésus-Christ. Je cite à nouveau ce qu'écrit l'apôtre Paul :

*« Maintenant donc, il n'y a plus de condamnation pour ceux qui sont unis à Jésus-Christ. Car la loi de l'Esprit qui nous donne la vie dans l'union avec Jésus-Christ t'a libéré de la loi du péché et de la mort. Car ce que la loi était incapable de faire, parce que l'état de l'homme la rendait impuissante, Dieu l'a fait : il a envoyé son propre Fils avec une nature semblable à celle des hommes pécheurs et, pour régler le problème du péché, il a exécuté sur cet homme la sanction qu'encourt le péché. Il l'a fait pour que la juste exigence de la loi soit pleinement satisfaite en nous qui vivons, non plus à la manière de l'homme livré à lui-même, mais dans la dépendance de l'Esprit. En effet, les hommes livrés à eux-mêmes tendent vers ce qui est conforme à l'homme livré à lui-même. Mais ceux qui ont l'Esprit tendent vers ce qui est conforme à l'Esprit. Car ce à quoi tend l'homme livré à lui-même mène à la mort, tandis que ce à quoi tend l'Esprit conduit à la vie et à la paix. En effet, l'homme livré à lui-même, dans toutes ses tendances, n'est que haine de Dieu; il ne se soumet pas à la loi de Dieu, car il ne le peut même pas. Les hommes livrés à eux-mêmes ne sauraient plaire à Dieu. Vous, au contraire, vous n'êtes pas livrés à vous-mêmes, mais vous dépendez de l'Esprit, puisque l'Esprit de Dieu habite en vous. Si quelqu'un n'a pas l'Esprit du Christ, il ne lui appartient pas » (Rm 8.1-9).*

Le pardon divin est une réalité, c'est même la plus belle réalité qui nous ait été donnée, car ce pardon accordé gratuitement à ceux qui croient est l'accès à une vie nouvelle, vie marquée par la loi de l'Esprit de Dieu. Les fruits de cette vie nouvelle sont visibles dans tous ceux qui ont été unis par une vraie foi à Jésus-Christ, le Sauveur des hommes. Puissiez-vous faire l'expérience de ce pardon et de cette vie nouvelle en croyant de tout cœur à l'Évangile de Jésus-Christ.

---

**Éric Kayayan**, pasteur

Source : *Foi et Vie Réformées*, [foi-vie.org.za/fr/](http://foi-vie.org.za/fr/) et [www.foietviereformees.org](http://www.foietviereformees.org).

L'auteur demeure en France et il est le pasteur responsable du ministère radiophonique *Foi et Vie Réformées*, associé à l'Église de Rietvallei en Afrique du Sud (GKSA). Ses émissions d'évangélisation et d'enseignement sont diffusées en Afrique, en Europe, aux Antilles et au Québec.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2019. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))